



Luxembourg, le 24 octobre 2012

Dossier suivi par Mme Anne Tescher
Service des Commissions
Tél.: 466 966 264
Courriel : atescher@chd.lu

Monsieur Marco Schank
Ministre délégué au Développement
durable et aux Infrastructures

Concerne : Pétition n° 321 concernant l'autorisation d'une installation de production d'asphalte à Schiffflange

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir me faire connaître la prise de position du Gouvernement au sujet de la pétition citée en référence.

Par ailleurs, la Commission des Pétitions, réunie en date du 23 octobre 2012, a exprimé le souhait de connaître votre avis au sujet des critiques des pétitionnaires quant au délai et aux modalités de consultation des dossiers commodo/incommodo.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés

Transmis en copie pour information
- aux Membres de la Commission des Pétitions
- aux Membres de la Conférence des Présidents
Luxembourg, le 24 octobre 2012

Anne Tescher
Secrétaire de la Commission des Pétitions